



Au Fil de la Seine

Les nouvelles de Marcilly-sur-Seine

Newsletter n° 7 — juillet 2024



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par le conseil municipal en date du 12 avril 2024 et remis en Préfecture le 24 avril 2024. Le délai d'un mois étant passé depuis cette date, le PLU est exécutoire depuis le 25 mai 2024 (Article L153-23 du code de l'urbanisme, alinéa 1 et 2)

Pour rappel, le PLU définit quatre zones urbaines: Zone UA: bâti ancien; Zone UB: bâti récent; Zone UE: zone à vocation d'activités; Zone UA1: zone d'extension à court terme.

À chacune de ces zones correspond un règlement écrit consultable par vous-même et par vos artisans et prestataires avant tout projet, sur le site internet de la mairie: <https://marcillysurseine.fr> (onglet vie locale/ PLU)

Tous les travaux doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie qui instruira votre dossier.

JARDINS DE CHENEVIÈRES

Les travaux avancent pour les jardins familiaux Chemin de Chenevières, après l'attribution à la commune d'une subvention du fonds européen Leader. Piquets, grillage et portail ont été posés ces dernières semaines; l'abri de jardin sera livré prochainement. L'accès à l'eau par le biais d'un forage est également en cours, et les composteurs collectifs à destination des jardiniers seront installés après la clôture complète du terrain. Il restera à stabiliser une partie des sols pour l'aménagement du parking et de l'allée centrale desservant les parcelles, ainsi qu'à aménager le verger collectif. N'hésitez pas à aller voir les aménagements réalisés, des parcelles sont encore disponibles (informations et consultation du règlement intérieur en mairie)

DÉPÔT DE GRAVATS CHEMIN DES PRÉS

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de venir mettre des gravats sur le dépôt situé chemin des Prés, à côté du parking de la vélovoie. La déchetterie de Saron-sur-Aube est prévue pour cela.

FÊTE DU VILLAGE

Un petit programme des animations de la fête patronale:

Samedi 27 juillet: fête foraine sur la place, feu d'artifice Quai de Seine à 22h30 et bal

Dimanche 28 juillet: messe à l'église à 10h30, fête foraine sur la place et exposition de voitures anciennes Avenue des Tilleuls

Concernant l'exposition de véhicules anciens, nous proposons aux Marcillons propriétaires d'un véhicule de collection de contacter la mairie s'ils souhaitent le présenter.

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 JUIN ET DU 7 JUILLET

La mairie a sollicité les Marcillons pour la tenue des bureaux de vote et la participation au dépouillement pour ces deux scrutins. Nous remercions les nombreuses personnes qui ont répondu à l'appel, pour le temps passé et l'engagement républicain.

JEUX D'EXTÉRIEUR

Un filet de volley-ball vient d'être installé sur la plage. Venez jouer en famille ou entre amis! (le ballon n'est pas fourni).